AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DL 27-6-66 522011

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 69 DE JUIN 1966 - INDRE-et-LOIRE - VIENNE .... P 31
SUPPLEMENT N° 3 AU BULLETIN N° 69 DE JUIN 1966 - DEUX-SEVRES - LOIRE-ATLANTIQUE .... P 34
VENDEE .... P 33
SUPPLEMENT N° 4 " " " - MAINE ET LOIRE .... P 34

POMMES DE TERRE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - La récente période pluvieuse a provoqué des contaminations dont les taches vont apparaître prochainement. En conséquence :
- sur toutes les cultures non traitées conformément à la note du 17 juin, effectuer un traitement immédiat.
- sur les cultures traitées conformément à la note du 17 juin et où la protection a été éliminée par les pluies, effectuer également un traitement dès réception de cette note.

TOMATES

MILDIOU - Effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note , partout où la protection assurée par l'application conseillée dans les notes des 14 et 17 juin a été éliminée par les pluies.

VIGNES

MILDIOU - Terminer d'urgence les traitements conseillés dans les dernières notes. Etant donnée l'importance à peu près générale des pluies, les vignobles doivent être parfaitement protégés pour la fin de la semaine en cours.

DEUX-SEVRES - REGION DE LA GATINE

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Les récentes pluies ont totalement éliminé la protection assurée par le traitement conseillé dans le bulletin du 10 juin. Des pontes importantes continuent d'éclore. En conséquence, effectuer de toute urgence une nouvelle application.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER - Des taches doivent encore apparaître jusqu'aux premiers jours de juillet. Il est donc conseillé de profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour assurer la protection contre les tavelures.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 22 JUIN 1966 - 3.270 EXEMPLAIRES.

Imprimerie de la Station d'ANGERS - *Directeur-gérant* : L. BOUYX

93